



Délibération n° 2024/07/16-AT

Extrait du registre des délibérations

du conseil communautaire 2024/07 du jeudi 12 décembre 2024

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID : 063-200070407-20241217-URBA_DEC_1-DE

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 décembre à 17h00, le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'Auditorium de l'école de musique de l'Agglo Pays d'Issoire (63500), sous la présidence de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président.

Objet : Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Sauxillanges : nouveau débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et notamment les orientations modifiées, complétées par rapport au PADD débattu en conseil communautaire du 7 avril 2022 et du 6 avril 2023

Annexe : projet de PADD du PLU de Sauxillanges

Date de convocation : 6 décembre 2024

Date d'affichage de la liste des délibérations : 18 décembre 2024

Secrétaire de séance : TEZENAS Olivier

Rapporteur : COSTON David

Nombre de conseillers

En exercice : 121

Présents : 79

- Titulaires : 75

- Suppléants : 4

Absents ayant donné pouvoir : 15

Absents excusés : 27

Votants : 94

PRESENTS AVEC VOIX DELIBERATIVE : (79)

AIGOUY Thierry	DUBOST Philippe	PAGESSE Pierre
ALIZERT Nicolas	DUTHEIL Nathalie	PELISSIER Patrick
ARCHIMBAUD Guy	FANJUL José	PEREIRA-MAURIAT Christine
	FERRARIS Nathalie	PETELH Sandra
	FOUCAULT Marie-Françoise	POJOLAT Marie
	MAISONNEUVE Alain (S)	
BARDY André		PUECH David
BARRAUD Bertrand	GILBERT Odile	RAVEL Pierre
BARTHOMEUF Serge	GONTHIER Emmanuel	RKINA Mohammed
BASTIEN Gérard	GOYON Guy	ROUX Bernard
BERTHELOT Pascal	GUILLAUME Julien	RYCKEBOER Christian
BESSEYRE Fabien	HERBST Nadine	SABATIER Gilles
BESSON Jean-Louis	HOSMALIN Marc	SAUVANT Jean-Pierre
BŒUF Nicole		BRUN Claudine (S)
BOURG François		SERRA Pierre
BRUN Pascale	KINDT Patrick	SUTY Lionel
BRUNEL Séverine	LABUSSIÈRE Jean-Marc	TEZENAS Olivier
CAUTIN Françoise	LAMOUREUX Jean-François	THERME Jacques
	LAVILLE Philippe	THEVENET Emilie
	LE MARREC Laurys	TINET Georges
	LEGENDRE Denis	TOURLONIAS Vincent
CHALLET Vincent		TRILLEAUD Eric
SERMAGE André (S)		VARISCHETTI Martine
CHASSANG Jean-Pierre		
COLLET Jean-Pierre	LIVET Bertrand	WALTER Christian
CORRE Jean-Marie		
CORREIA Emmanuel		
COSTE Yves	MALORON Annie	
COSTON David	MARIANY Marie-Line	
COUDUN Valérie	MASSARDIER Marie-Laure	
CREGUT François	MEALLET Roger-Jean	
	MERLEN Bernard	
PILLITIERI Cyrille (S)	METEIGNIER Stéphane	
DENAIVES Catherine	MONTMORY Dominique	
DESVIGNES Jean	NICOLLET Michel	
DUBESSY Florence		



Délibération n°

Extrait du registre des délibérations

du conseil communautaire 2024/07 du jeudi 12 décembre 2024

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID : 063-200070407-20241217-URBA_DEC_1-DE

ABSENTS REPRESENTES (SUPPLEANTS) : (4) CHANIMBAUD Lionel (SERMAGE André); DECOURTEIX Christine (PILLITIERI Cyrille); FRADIN Guy (MAISONNEUVE Alain); SAUX Marie-Pierre (BRUN Claudine);

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : (15) ALBARET Christophe à DUBESSY Florence; ARNAULT Lionel à HOSMALIN Marc; BARBET Laurent à BRUN Pascale; BARRE Annick à SERRA Pierre; BRONNER Ulrich à PETEILH Sandra; BRUNETTI Graziella à COSTON David; CHABAUD Christelle à BŒUF Nicole; CHABRILLAT Frédéric à ROUX Bernard; DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette à NICOLLET Michel; GOMEZ Jean-Marc à PELISSIER Patrick; JAFFEUX Ophélie à CHALLET Vincent; LLONG Lucie à MEALLET Roger-Jean; PILLON Stéphane à PUECH David; SALVINI Luc à POJOLAT Luc; SUIDUREAU Carine à WALTER Christian;

ABSENTS EXCUSES : (27) ADMIRAT Nadine; ANGLARET Sylviane; BERNARD Jean-Paul; BOISTARD Philippe; CROZE Yves- Serge; DRUELLE Jean-Claude; GARNAVAULT Philippe; GAUDRIAULT Damien; GENEIX Christophe; GREGOIRE Nathalie; JAFFEUX Sébastien; JEANMOUGIN Isabelle; LAGARDE Maguy; LENEGRÉ Jean- Louis; LEROY Véronique; LIGNIERE Frédéric; MALLET Philippe; MOURGUE Isabelle; NUÑEZ-ORTIN Aurélia; OUDOUL Christine; PELLEGRINELLI Christophe; PRADIER Laurent; ROCHETTE Christophe; SCHUMACHER Emilie; THALAUD François; VEZON Christophe, ZANIN Nathalie.

*

LE RAPPORTEUR DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

Par délibération en date du 14 novembre 2016, le Conseil Municipal de la commune de Sauxillanges a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune.

Deux débats ont été réalisés sur les orientations générales du Projet de d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme de Sauxillanges en conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 7 avril 2022 et du 6 avril 2023.

Il est rappelé que le PADD de Sauxillanges s'articule autour de 3 grands axes :

- Affirmer Sauxillanges comme haut lieu patrimonial ;
- Faire du centre-bourg de Sauxillanges un lieu dynamique et attractif ;
- Proposer un développement qualitatif, pour un urbanisme durable.

Depuis, au vu des discussions engagées avec les élus de la commune, le PADD doit faire l'objet d'adaptations afin de mieux correspondre aux objectifs et ambitions de l'équipe municipale.

Les principales modifications portent notamment sur :

- La volonté de permettre l'accueil de nouveaux logements en construction neuve en dents creuses sur les hameaux de grande importance. En effet, l'objectif est de concentrer les possibilités d'accueil en construction neuve sur le bourg, mais de permettre également le comblement des dents creuses dans les hameaux de taille importante ;
- L'enveloppe foncière nécessaire pour répondre aux besoins, notamment en matière d'équipements d'économie, ces prochaines années. L'avancée des réflexions et des études ont permis d'affiner l'estimation des besoins ;
- Quelques adaptations mineures de rédaction ou de cartographie.

Le nouveau projet de PADD est ci-annexé (modifications en rouge).

Les membres du conseil communautaire sont appelés à débattre à ce projet de PADD modifié.

ENTENDU le rapport de présentation ;



Délibération n°

Extrait du

du conseil communautaire 2024/07 du jeudi 12 décembre 2024

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID : 063-200070407-20241217-URBA_DEC_1-DE



*

CADRE REGLEMENTAIRE

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de l'urbanisme ;

VU l'arrêté préfectoral n° 16-02779 en date du 6 décembre 2016 relatif à la création de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » ;

VU l'arrêté préfectoral n° 20210642 en date du 12 avril 2021 autorisant la modification des statuts de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » au 12 avril 2021, notamment la compétence « plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » ;

VU la délibération n°14.11.2016.005 du conseil municipal de la commune de Sauxillanges en date du 14 novembre 2016 prescrivant la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sauxillanges ;

VU la délibération n°20.05.2019.001 du conseil municipal de la commune de Sauxillanges en date du 20 mai 2019 autorisant l'Agglo Pays d'Issoire à poursuivre la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sauxillanges ;

VU le débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme de Sauxillanges lors du conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 7 avril 2022 ;

VU le nouveau débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme de Sauxillanges lors du conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 6 avril 2023 ;

VU la délibération du conseil municipal de la commune de Sauxillanges en date du 9 décembre 2024 autorisant l'Agglo Pays d'Issoire à débattre de nouveau du PADD ;

VU le projet de PADD de la commune de Sauxillanges ci-annexé ;

CONSIDÉRANT que le PADD doit faire l'objet de modifications pour mieux correspondre aux objectifs et ambitions de l'équipe municipale.

*

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE :

Votants : 94

- Pour : 94
- Contre : 0
- Abstention : 0

- De prendre acte du nouveau débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Sauxillanges, tel qu'il figure en annexe ;
- D'une manière générale, autoriser Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.



Délibération n°

Extrait du

du conseil communautaire 2024/07 du jeudi 12 décembre 2024

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID : 063-200070407-20241217-URBA_DEC_1-DE

*

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Bertrand BARRAUD



Le secrétaire de séance,

Olivier TEZENAS

Publié par voie électronique et certifié exécutoire

Issoire, le 12/12/2024

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 17/12/2024.